

L'Unité...

Le journal du syndicat Solidaires Finances Publiques

Syndicat National
Solidaires
Finances
Publiques

Numéro

1154

21 Mai 2022



Vie des services

Contrôle fiscal : prenons
et libérons la parole !

Vie des agents

Mouvement des inspecteurs :
5 problématiques essentielles...

Nos engagements

Marche des fiertés

SOMMAIRE...

PAGE 3 EDITO

Hier, aujourd'hui comme demain !

Défendre les personnels de la DGFIP, lutter pour la défense d'un service public de proximité qui ne laisserait aucune population sur la route, militer pour davantage de justice fiscale, plus de justice sociale, expliquer ce qu'est la progressivité de l'impôt, démontrer que les missions de la DGFIP sont à la fois indispensables et indissociables : ces thématiques furent fièrement portées par des générations de militantes et militants de notre organisation.

Homages: Chantal AUWERAN

PAGES 5 ET 6 NOS ENGAGEMENTS

Marche des fiertés, fièrement fier·e d'être différent·e et de défendre la différence !

PAGE 7 VIE DES SERVICES

Contrôle fiscal : prenons et libérons la parole !

Début 2022, Solidaires Finances Publiques a organisé une grande enquête sur les métiers du contrôle fiscal, mission essentielle de la DGFIP, qui connaît des évolutions tant dans son organisation que dans sa philosophie. Après avoir étudié les réponses de plus de 780 agents et agentes, voici les premiers retours de ce questionnaire.

PAGES 14 ET 15 VIE DES AGENTS

**Mouvement des inspecteurs :
5 problématiques essentielles et de nombreux agents sur le carreau !**

PAGE 16 NOS ENGAGEMENTS

On vit ici, on bosse ici, on cotise ici, on reste ici : sans papiers mais pas sans droits !

En mai, les militants et militantes de Solidaires Finances Publiques ont accompagné plus de 300 personnes Sans-papiers à déclarer leurs revenus lors de permanences fiscales organisées avec des associations.

PAGES 8 À 13

Retour sur le 33ème congrès

Solidaires Finances Publiques a tenu son 33ème congrès à Biarritz du 16 au 19 mai 2022. L'ensemble des textes adoptés seront publiés dans les semaines qui viennent dans un Unité spécial 33ème congrès entièrement dématérialisé.

En attendant, petit retour sur un congrès qui a plus que jamais démontré que Solidaires Finances Publiques c'est un collectif, une présence, des actes, et des luttes !



L'Unité...

RÉDACTION / ADMINISTRATION :

Syndicat national Solidaires Finances Publiques
BOITE 24, 80 rue de Montreuil 75011 PARIS

Tél. 01.44.64.64.44

contact@solidairesfinancespubliques.org
solidairesfinancespubliques.org

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Anne GUYOT-WELKE

RÉDACTEURS GRAPHISTE :

Laurent Westeel
Brigitte Bouteille
Marie-Pierre Castermant

ISSN 2105-0910

Commission paritaire n° 1014507013

IMPRIMERIE P. IMAGE

12 RUE NOTRE DAME DES VICTOIRES 75002 PARIS
09.65.12.37.14

- Abonnement annuel : 6,5 €

Hier, aujourd'hui comme demain !

Défendre les personnels de la DGFiP, lutter pour la défense d'un service public de proximité qui ne laisserait aucune population sur la route, militer pour davantage de justice fiscale, plus de justice sociale, expliquer ce qu'est la progressivité de l'impôt, démontrer que les missions de la DGFiP sont à la fois indispensables et indissociables : ces thématiques furent fièrement portées par des générations de militantes et militants de notre organisation. Alors bien sûr, certaines missions ont évolué, certaines pratiques diffèrent, les outils numériques nous conduisent, à mesure de leur déploiement à marche forcée, à nous interroger sur notre revendicatif. Mais au-delà de ces évolutions, les valeurs de notre organisation sont bien là, présentes dans la moindre branche de notre ADN. De notre refus de voir les intérêts privés grignoter les missions de service public à notre proximité réaffirmée auprès des personnels de la DGFiP, de notre lutte sans concession face aux idéaux d'extrême droite à notre contribution aux indispensables mouvements de luttes des travailleurs et travailleuses.

Notre congrès a été l'occasion de réaffirmer

l'indispensable passage de relais, entre militantes et militants, mais également entre adhérentes, adhérents, et personnels soucieux de l'avenir de la DGFiP, du service public. Pour que chacune et chacun puisse se sentir concerné par la nécessaire opposition aux mesures que tentent d'imposer notre administration. Pour que chacun et chacune mesure l'importance du collectif, à la fois dans le travail et dans la mobilisation.

A l'heure où notre organisation est en deuil après le décès de Chantal Aumeran, secrétaire générale du SNUI de 1994 à 1998, rappelons nous de ses paroles dans la Marche Du Siècle face au jeune porte-parole du Parti Socialiste de l'époque, François Hollande. « Comment peut on parler, débattre du niveau des dépenses publiques sans jamais se poser la question de savoir à quoi elles servent... Les dépenses publiques correspondent à des besoins pour continuer de faire vivre la cohésion sociale en faisant vivre des services publics de proximité ». Ces revendications sont plus que jamais d'actualité. Alors, toutes et tous, ensemble, continuons la lutte.



Adessias Chantal

Chantal nous a quitté le 1er juin 2022, à quelques jours de son 63ème anniversaire. Même l'écrire ne rend pas la chose plus concevable ou plus acceptable. Et pourtant, l'implacable et terrible réalité est bien là. De multiples hommages lui ont été déjà rendus que chacun et chacune pourra retrouver sur le site du syndicat. La lecture de ces témoignages apprendra et rappellera l'empreinte que Chantal laisse sur notre organisation et plus largement sur sa galaxie.

Première secrétaire générale du syndicat, elle a, durant son mandat, de 1994 à 1998, marchant dans les traces de ses prédécesseurs, fait basculer notre organisation dans la modernité et cimenté les bases de ce qu'elle est aujourd'hui : un syndicat professionnel de lutte et de transformation sociale, inséré pleinement dans le mouvement général des travailleurs, résolument féministe, évidemment écologique, viscéralement antifasciste, un syndicat reconnu bien au-delà de Bercy, pour ses analyses et la qualité de ses interventions, notamment dans les médias.

Mais Chantal a aussi marqué les esprits, les cœurs et les tripes d'une multitude de militants et de militantes. Elle a fait et vu naître, accompagné, guidé conseillé tant de vocations militantes, tant d'engagements. Elle les a fait grandir comme elle a élevé les femmes et les hommes qui les ont épousées, quel que fût ou soit le niveau de leurs engagements.

Mieux que l'écrire nous-mêmes, nous avons voulu ici donner la parole, anonyme, à quelques-un·e·s d'entre elles et eux. Le plus bel hommage que nous lui rendrons sera de continuer à porter sans faillir les valeurs qu'elle incarnait.

« J'ai vu en elle une femme en avance sur son temps, à la fois ferme, décidée, rigoureuse dans son analyse, combative et sincère et par ailleurs souriante, douce, à l'écoute je suis fier de l'avoir côtoyé. »

« Elle a porté si haut notre syndicat et nos valeurs, dans les médias notamment. Elle a guidé et inspiré tant de militants·te·s par son rayonnement et sa bienveillance. Chantal n'était plus seulement une ancienne Secrétaire Générale mais une amie à qui on n'hésitait pas à demander conseil, ou simplement se confier. C'est une très grande et belle personne qui a déposé les armes après son dernier combat. »

« Chantal a mené très haut les valeurs de notre syndicat, c'était une sacrée personnalité. Elle défendait bec et ongles les militants et surtout, elle représentait la convivialité de notre organisation »

« Chantal Aumeran a fait la fierté de notre organisation syndicale et tous ceux qui l'ont rencontrée on vu une grande Dame, simple, disponible et à l'écoute. Elle emportait l'adhésion de tous et donnait toujours envie d'avoir envie de lutter pour ce en quoi nous croyons. »

« Pour toute une génération de militant·e·s, Chantal a été un repère, une inspiratrice. En plus d'être pour certain une amie, une confidente toujours à l'écoute, jamais dans le jugement et d'une intransigeante bienveillance. Une personne immense d'humanité qui te faisait grandir et qui t'élevait. »

« A cette grande femme qui pouvait donner du sens à ce qu'on faisait en un regard et quelques mots autour d'un verre ou en réunion, le syndicat doit beaucoup, et au-delà : l'engagement et l'ouverture du syndicat contre l'extrême droite, dans Attac ou vers la construction

de l'Union syndicale Solidaires. »

« Je garderai le souvenir d'une formidable Secrétaire Générale mais pas que, d'une copine de bringues syndicales comme on savait si bien les faire entre nous parce que le syndicat c'est aussi ça, une vraie amitié au dessus de tout et la façon dont Chantal vous serrait dans ses bras en vous claquant des bises ça je ne suis pas près de l'oublier. »

« Nous lui devons toutes et tous tellement ! Engagement et humanité sont exactement les termes qui caractérisent son action. »

« Je garderais de Chantal le souvenir d'une femme exceptionnelle et d'une militante hors pair »



MARCHE DES FIERTÉS, fièrement fier·e d'être différent·e et de défendre la différence!

A l'origine, une émeute très gay !

Le 28 juin 1969 à New York éclataient des émeutes suite à un raid musclé de la police dans un établissement fréquenté par de nombreuses et nombreux homosexuels et transsexuels. Alors que les événements de 68 avait libéré les mentalités, alors que des millions de jeunes gens et de moins jeunes aux USA et ailleurs dans le monde, reprenaient espoir en matière de liberté et d'indépendance, ce raid fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase ! Cette exaspération était notamment nourrie par un système politique et judiciaire oppressant vis-à-vis des libertés sexuelles. En réponse à ce raid, des manifestations spontanées et violentes s'organisèrent, donnant un peu partout, le signal du réveil face à l'oppression exercée par les tenants d'une prétendue politique de bonne mœurs ! Cet incident est à l'origine de l'émergence du mouvement LGBT et de l'organisation des Marches des Fiertés.

Ce mouvement a été salutaire. Il a redonné de l'espoir, fédéré les combats, organisé les luttes et reforgé les dignités à une époque où les chambres parlementaires de nombreux états refusaient à deux personnes de même sexe de s'aimer librement, où l'homosexualité était un fait pénalement répréhensible dans de nombreux pays dont la France, où l'homosexualité figurait sur la liste des maladies mentales de l'OMS. Sans oublier ce qui se passait au niveau du cercle professionnel ou/et privé où il était impossible, inconcevable d'oser afficher le fait d'être homo ou lesbienne, par peur d'être rejeté·e à jamais, d'être « viré·e » ou pire d'être interné·e.

Aujourd'hui, en regardant le déroulement de l'histoire, nous pouvons savourer les victoires engrangées dans de nombreux pays occidentaux et plus particulièrement en France. Elles se sont traduites notamment par la dépénalisation de l'homosexualité, la reconnaissance juridique du genre, le mariage pour toutes et tous, des politiques publiques de luttes contre les discriminations LGBTQIA+, etc. Mais ces victoires n'ont pas enterré la bête immonde de l'homophobie et du rejet de l'autre au motif qu'il soit différent, qu'elle soit différente. Ces conquêtes ne sont que partielles car encore, dans un trop grand nombre de pays, être accusé d'être homo ou lesbienne, comporte un risque majeur pour sa liberté, parfois pour sa vie !

Les actuelles Marches des Fiertés sont donc essentielles pour remettre en haut du frontispice des luttes le refus des archaïsmes et du mépris de l'autre et pour réaffirmer que partout, ce droit humain à pouvoir choisir sa préférence sexuelle et à vivre son identité de genre doit devenir une réalité.

L'étendard des luttes, un arc en ciel qui demeure !

Souvent on se dit que l'histoire est un éternel recommencement. Sur cette question de la lutte contre l'homophobie, la transphobie, la biphobie, malheureusement rien n'est gravé à jamais dans le marbre des acquis de l'humanité, y compris dans nos pays occidentaux. Ainsi, nous ne pouvons que regarder avec inquiétude la montée en puissance de l'intolérance à l'égard des personnes LGBTQIA+

en Europe et aux USA. Nous devons nous mettre en alerte face aux propos et aux actes de nombreux hommes politiques et gouvernants qui, parfois pour faire campagne, n'hésitent plus à cibler les personnes LGBTQIA+, alimentant ainsi les préjugés et la haine. Nous devons nous organiser et être solidaires pour que partout où des lois sont proposées ou votées, afin de restaurer de l'oppression vis-à-vis des personnes LGBTQIA+, la lutte puisse s'organiser. Nous devons également dénoncer au plus proche de nous, les discours complotistes qui voient des transgenres partout, qui prônent les thérapies de conversion pour sauver le jeune gay, la jeune lesbienne de l'enfer de l'homosexualité. Nous devons sur nos lieux de travail et de vie être solidaires avec celles et ceux qui sont victimes de discrimination LGBTQIA+ et leur venir en aide en les soutenant. Notre action syndicale doit être sans équivoque et déterminée lorsqu'il faut aller au combat contre une hiérarchie ou un environnement de travail hostile à la personne en raison notamment de son orientation sexuelle ! Il est également important de ne pas oublier, que pour des milliers de jeunes gens, de jeunes filles la découverte de leur homosexualité est une souffrance. Face au regard des parents, des fratries, des cercles d'amis, le sentiment de rejet est d'une brutalité terrible et, parfois la seule issue pour mettre fin à cette souffrance, c'est le suicide. Comment, en 2022, pouvons-nous encore accepter qu'un « gamin », qu'une « gamine » de 15 ans mette fin à ses jours à cause d'une publication sur les réseaux sociaux affichant son orientation sexuelle, à cause d'une famille qui lui claque la porte au nez !

MARCHE DES FIERTÉS,



Pour Solidaires Finances Publiques, plus que jamais nous devons être en solidarité avec toutes les associations, qui dans la société, à Bercy comme Comin-G, agissent pour l'égalité des droits et pour soutenir, défendre, protéger les personnes LGBTQIA+.

Plus que jamais, le syndicat doit être moteur de la lutte contre les discriminations et réaffirmer que son essence, sa force, c'est d'être une passerelle entre les individus. Une passerelle de solidarités, de justice, de respect de l'autre, de fraternité, et ce quels que soient son genre, son sexe, son choix de vie, sa couleur de peau, etc. Plus que jamais nous devons porter à la DGFIP pour toutes et tous l'accès et l'accomplissement des mêmes droits. Cela passe y compris par des aspects qui pourraient sembler anodin mais qui ne le sont nullement, comme l'égalité des droits à mobilité entre les couples mariés, pacés, concubins, car de nombreux couples homosexuels, lesbiens, ne franchissent pas le seuil du statut marital pour des raisons de pression familiale ou autre. Plus que jamais, nous devons donner du sens à la force du nous, ce « nous » qui fait fi de la différence de l'autre, car elle est nous !

Alors, merci à celles et ceux qui mènent les luttes pour les droits LGBTQIA+. Merci à tous les marcheurs, toutes les marcheuses des Fiertés, car leurs pas tracent le chemin que nous devons toutes et tous emprunter pour faire émerger un monde plus juste, plus solidaire, plus fraternel auquel nous aspirons syndicalement. Ces pas sont des pas de luttes pour stopper la bête immonde de l'homophobie, de la lesbophobie, de la transphobie, de la biphobie. Mais ce sont aussi des pas de conquête pour aller chercher des droits nouveaux, comme l'évolution des droits en matière de parentalité, le renforcement des programmes de lutte contre les discriminations à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, le financement public des associations LGBTQIA+, une politique de santé sexuelle, des modules de formation permettant de lutter contre les préjugés homophobes, contre le sexisme, contre les stéréotypes de genre dans le milieu scolaire, le renforcement du droit d'asile pour les personnes persécutées ou risquant d'être persécutées en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée,...

Ces pas sont aussi des pas qui doivent résonner sur le terrain du politique, afin que notre pays mette un point d'honneur, comme pays des droits de l'homme et de la femme, à porter aux côtés de l'ONU et du conseil des droits humains, le principe de la dépénalisation universelle des homosexualités et de la transidentité.

Alors, soyons syndicalement fier·es, d'être des actrices et des acteurs de la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie...

Car en nous, sommeille toujours un autre, une autre !

Qu'il et elle soit le meilleur de nous-mêmes !

UNE MOBILISATION PAS SI ÉTRANGÈRE AUX NÔTRES !

Le ministère des affaires étrangères (MAE) a la réputation d'un ministère policé où tous les sujets sont vus et appréhendés avec diplomatie !

Cette vision des choses est cependant une vaste illusion car ce ministère, comme beaucoup d'autres, est percuté de plein fouet par des réformes successives qui ont considérablement limité les moyens humains, affecté les ressources, renforcé le recours à des personnels sous contrats précaires, à des appels d'offre au profit de prestataires extérieurs et largement associés aux logiques d'e-administration.

Globalement silencieux depuis 2003, le MAE s'est soudainement réveillé ce 2 juin sous l'impulsion d'une minorité par essence loyale car adoubée du sceau consulaire !

Ce réveil a redonné du souffle et de la tonicité à tous les personnels, toutes catégories confondues, soudés par un même ras-le-bol. La mobilisation a été plus visible pour les cadres du réseau diplomatique, mais elle a largement dépassé ses frontières, rappelant qu'au sein du MAE, diplomates, consuls, cadres C, B et A, toutes et tous, sont les chevilles ouvrières de la diplomatie, de la présence nationale auprès des «expats» et de la représentation de la France dans le monde !

Cette mobilisation a aussi mis en exergue que la réforme de la haute fonction publique menée tambour battant par le Président de la République n'a rien de neutre. Si un grand nombre de hauts fonctionnaires, inféodés au Président, espèrent en tirer quelques subsides «d'allégeance», pour d'autres, attachés à l'indépendance et à la neutralité de la Fonction publique, la pilule a du mal à passer. Si demain, notre diplomatie, à l'image de ce qui se pratique aux USA par exemple, est aux mains d'amis fortunés, alors l'image de la France dans le monde se ternira encore davantage !

Contrôle Fiscal : Prenons et libérons la parole !

Début 2022, Solidaires Finances Publiques a organisé une grande enquête sur les métiers du contrôle fiscal, mission essentielle de la DGFIP, qui connaît des évolutions tant dans son organisation que dans sa philosophie. Après avoir étudié les réponses de plus de 780 agents et agentes, voici les premiers retours de ce questionnaire.

Des missions de plus en plus difficiles à exercer...

75 % des agents et agentes qui ont répondu estiment qu'ils et elles n'ont pas les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions. Les moyens supplémentaires jugés prioritaires sont juridiques, techniques, humains et matériels. Par ailleurs, les répondants et répondantes déplorent une activité quotidienne gouvernée par les statistiques et les objectifs, au détriment des contrôles fiscaux et d'une certaine autonomie dans leurs travaux. Nombreuses et nombreux souhaitent une approche basée davantage sur la qualité que sur la quantité et l'abandon du «culte de la statistique». Malgré cela, le lien des collègues à l'exercice de leurs missions de contrôle fiscal est encore très fort : 85,06 % des répondants et répondantes portent beaucoup d'intérêt à leurs missions.

L'augmentation des difficultés à exercer ces missions s'accompagne d'une forte dégradation des conditions de travail.

Des conditions de travail déplorables

En effet, les collègues ayant répondu constatent une augmentation de la charge de travail (à 78,93 %), des objectifs assignés (à 67,56 %), et du cadencement (à 65,26 %).

La dégradation des conditions de travail ainsi décrite s'accompagne d'un manque de temps certain pour programmer, réaliser le CSP d'appropriation, se former aux nouveautés, à la fiscalité, aux nouvelles techniques et à la mise à jour des connaissances. Par ailleurs, les recherches sont également abandonnées progressivement : les agents et les agentes conduisent de moins en moins d'investigations sur l'environnement large de la société ou du dirigeant, le renseignement n'est plus mobilisé. Cette situation entraîne l'absence d'approfondissement des dossiers : on regarde moins les Fecs, les frais généraux ne sont pas détaillés, les pièces justificatives pas toujours demandées, certaines procédures moins poussées, certains impôts moins vérifiés et les amendes ne sont pas systématiquement appliquées. Un constat, la loi Essoc a généré une surcharge de travail à objectifs de travail constants voire en hausse.

C'est pourquoi l'analyse du ressenti des conditions de travail fait ressortir un problème récurrent de stress : 64,37 % des répondants et répondantes éprouvent régulièrement du stress au travail (dont 27,59 % très souvent).

46,1 % admettent même que le travail empiète sur leur vie personnelle.

30,77 % des enquêtés ressentent régulièrement un sentiment d'échec et 55,04 % parfois.

Cette enquête met particulièrement en lumière le mal-être au travail de la sphère du contrôle fiscal et la dégradation des conditions de travail, ce que Solidaires Finances Publiques ne cesse de dénoncer depuis quelques années.

Pour un contrôle fiscal de qualité, organisé dans de bonnes conditions !

Si Solidaires Finances Publiques se félicite du succès d'estime rencontré par ce questionnaire dédié aux métiers du Contrôle Fiscal, force est de constater que les réponses apportées aux différentes questions par les participant-es reflètent une réalité maintes fois observée dans les différents services. C'est donc sans surprise que les agents et les agentes décrivent des conditions de travail matérielles de plus en plus difficiles et font part d'un mal-être croissant, voire omniprésent, dans leur quotidien.

Sur les mêmes sujets, le Directeur Général, à travers l'opération « Remue-méninges », propose une démarche qu'il qualifie de participative aux agents de notre administration. Tout un programme !

Pense-t-il sérieusement que les agents que nous écoutons, que nous réunissons régulièrement, dont nous portons les préoccupations et les propositions vont se contredire ?

Pense-t-il sérieusement que ne pas informer, que passer outre les organisations syndicales représentatives en s'adressant directement aux agents changera la donne, éteindra le mécontentement, voire la colère des personnels dont nous ne sommes que les humbles porte-parole ?

Pense-t-il sérieusement que ces mêmes agents croient un seul instant que leurs préoccupations, leurs attentes, leurs propositions, seront davantage prises en

compte, alors qu'elles ont été méprisées ? Mais cette opération risque également de renforcer le sentiment de mal-être et d'insécurité des agent-es face à l'avenir de leurs missions, des conditions de travail et leur avenir professionnel.

LE TEMPS DE L'ILLUSION EST BIEN FINI. COMBIEN DE TEMPS LA DIRECTION GÉNÉRALE RESTERA-T-ELLE SOURDE ET AVEUGLE ?

La preuve est faite depuis longtemps, à travers les remontées, par le biais des rencontres que Solidaires Finances Publiques organise régulièrement, que les agents sur le terrain condamnent dans leur immense majorité l'exercice des missions tel qu'il leur est imposé, mais aussi les conditions d'exercice de ces mêmes missions. Structures, moyens humains, formation initiale et continue, conditions de travail, reconnaissance en termes de carrière et pécuniaire, utilisation de l'intelligence artificielle, intensification de la lutte contre la fraude fiscale sans entrave à leur travail : les réponses apportées par les agentes et agents à ce questionnaire sont sans appel sur les différents thèmes abordés.

Face à cet état des lieux inquiétant, Solidaires Finances Publiques ne baisse pas les bras ! Nous continuons à défendre les métiers du contrôle fiscal et à exiger plus de moyens humains, matériels, juridiques et de formation. Nous porterons un cahier des charges pour un autre contrôle fiscal, équitable, juste, réalisé dans le respect de bonnes conditions de travail des agents et des agentes. Le remue-méninges est déjà fait.

Les agentes et les agents veulent désormais le passage à la deuxième étape : le remue-ménage.



"Retrouvez ces éléments en vidéo sur notre chaîne Youtube dès le 25 juin"

Retour sur le 33^e congrès

Solidaires Finances Publiques a tenu son 33^{ème} congrès à Biarritz du 16 au 19 mai 2022.

L'ensemble des textes adoptés seront publiés dans les semaines qui viennent dans un Unité spécial 33^{ème} congrès entièrement dématérialisé.

En attendant, petit retour sur un congrès qui a plus que jamais démontré que Solidaires Finances Publiques c'est un collectif, une présence, des actes, et des luttes !

QU'EST-CE QU'UN CONGRÈS ?

Le congrès est un moment fort de la vie démocratique de notre syndicat. Il se déroule tous les 2 ans et fixe le cap (l'orientation) pour notre syndicat pour les deux ans qui viennent.

Notre revendicatif est ainsi renforcé et enrichi autour de revendications immédiates pour notre service public de proximité, de la défense des droits et garanties des agentes et agents mais aussi pour la transformation de la société conforme à nos valeurs. Tout au long de nos débats nous recherchons le consensus car pour nous il y a nécessité à rechercher constamment ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise.

Cette orientation et ce revendicatif font ce que nous sommes : un syndicat de réflexion, de propositions, d'action et de lutte. Un congrès est composé de délégués élu.es dans les sections lors des Assemblées générales annuelles. A Biarritz, il y avait 387 congressistes dont 82 primo-congressistes.



La joie de se retrouver, de débattre, de tracer des perspectives

Après plus de deux ans de pandémie et un congrès en distanciel en décembre 2020, la joie de se retrouver a été forte tout au long de ces 4 jours. Nous avons renoué avec ce qui fait sens pour nous : le collectif et la convivialité grâce notamment à une équipe organisatrice exceptionnelle. Et dans ces temps où l'individualisme et l'isolement sont très présents, cela est précieux. Un congrès c'est aussi des débats, des échanges, des ateliers de travail pour avancer ensemble et agir dans un contexte d'une rare violence sur le plan politique, économique, social, environnemental et administratif. Et ce 33^{ème} congrès a été riche tant dans le temps de débat sur l'activité des 18 mois qui nous séparaient de notre dernier congrès que sur l'orientation pour les deux prochaines années. Celle-ci a été adoptée, après l'intégration d'un certain nombre d'amendements présentés et défendus par les délégués, à 94,89 % (0,59 % de contre et 4,52 % d'abstention). Cette orientation va nous permettre d'agir

toujours et encore pour la défense de notre service public de proximité ; pour la défense inconditionnelle des agentes et agents mais aussi pour mener les combats nécessaires contre les politiques néolibérales qui détruisent chaque jour la justice sociale. Elle permet également de réaffirmer haut et fort ce que nous sommes et ce qui fait notre force : la technicité, la proximité et la combativité sans nous voiler la face sur les difficultés du moment. Plus que jamais, notre syndicalisme d'adhérentes et d'adhérents s'appuyant sur un réseau de correspondant.es et de militantes et militants au plus près des agentes et agents a du sens et demeure un outil indispensable pour le plus grand nombre. Les débats du 33^{ème} congrès ont permis également d'enrichir notre slogan historique « justice fiscale, justice sociale » en y ajoutant la justice environnementale prouvant ainsi que notre syndicat tout en restant fidèle à ses revendications historiques évolue dans son siècle.



Une nouvelle méthode de travail : les ateliers prospectifs



Ce 33ème congrès a été aussi l'occasion de débats de fonds sur 4 thématiques : l'écologie, la contractualisation, les politiques d'accueil et l'Intelligence Artificielle. Chacun des ateliers a été co-introduit par des invités extérieurs montrant ainsi que Solidaires Finances Publiques s'enrichit également des expériences d'autres secteurs d'activités ou est en lien avec des acteurs et actrices d'associations. C'est ainsi que nous avons eu l'hon-

neur d'échanger avec Quentin Parinello, responsable de plaidoyer à Oxfam France sur l'atelier Fiscalité écologique ; Patrick Loubet de Sud PTT sur l'atelier contractualisation ; Daniel Mémain de Solidaires-Sud emploi sur les politiques d'accueil et Romain Boucher, membre du collectif Vous n'êtes pas seuls, sur la place et rôle de l'Intelligence Artificielle. Ces quatre ateliers ont permis de faire un état des lieux sur chaque thématique et nous a permis d'avancer sur de futures revendications que nous affinerons et validerons au cours des deux prochaines années. S'en suivront des CNS (commissions nationales

spécialisées) dédiées afin de ne pas figer les travaux du Congrès de Biarritz et ancrer notre organisation dans l'actualité des débats impactant le service public et notre administration. Nous n'avons pas été d'accord sur tout, mais c'est aussi ça les débats du congrès. Les travaux qui suivront nous permettront de trouver un consensus sur notre revendicatif.



DES INVITÉ.ES

Solidaires Finances Publiques ne se contente pas de discussions internes, il nous semble indispensable de nous nourrir des revendications de camarades provenant de différents horizons militants. Aussi, au cours de ce 33ème congrès, de nombreuses et nombreux invité.es ont pris la parole. Nous remercions chaleureusement Cédric Bottero de ViSA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) qui nous a rappelé l'importance de continuer notre combat contre l'extrême-droite; Marilyne Baldeck de l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail) qui



nous a expliqué l'importance en tant que militantes et militants syndicaux d'agir contre ces violences spécifiques sur nos lieux de travail ; Florian Köbler président de l'UFE (Union du personnel des Finances en Europe) qui est revenu sur l'évolution de la fiscalité au niveau européen et ce que nous pouvons défendre ; Glen Millot de la MLA (Maison des Lanceurs d'Alerte) qui a insisté sur la nécessité de soutenir et aider les lanceurs d'alerte et enfin Simon Duteil et Murielle Guilbert codélégué.es de notre Union interprofessionnelle Solidaires qui sont revenus sur la situation et la



nécessité de combattre de façon unitaire et interprofessionnelle les politiques gouvernementales avec un focus sur la prochaine attaque contre les retraites. Solidaires Finances Publiques est fier de ses engagements. Incontestablement nous sommes plus fortes et forts ensemble.

Philippe Bock camarade des Douanes a rappelé l'importance de nos luttes syndicales au niveau ministériel et Rolland Girerd de la CCRF a évoqué les attaques incessantes contre cette administration et le transfert forcé d'une partie de leurs missions au ministère de l'agriculture sans aucune forme de dialogue social.



UNE ÉQUIPE ORGANISATRICE TOPISSIME !

Un congrès national ne serait pas possible sans l'investissement des militantes et militants de la région organisatrice.

Pour ce 33ème congrès, ce sont donc plus de 50 camarades qui, chaque jour, se sont mobilisés, relayés, toujours avec le sourire et leur joie de vivre, pour que ce congrès se déroule dans les meilleures conditions pour chacune et chacun d'entre nous. Force est de constater que l'objectif a été plus que réussi. Cet investissement est d'autant plus remarqué que le congrès de Biarritz aurait déjà dû se tenir en 2020. Mais la pandémie du Covid 19 nous avait alors contraint à le reporter. Grâce à la ténacité des militantes et militants de la région, malgré les difficultés logistiques à devoir tout reprogrammer, celui-ci a bien pu se tenir en 2022.



Quant à la soirée régionale du mardi soir, elle a fait découvrir au plus grand nombre le sens de la fête de la région : chansons, danses et musiques traditionnelles. Cette soirée a été un moment fort de convivialité, tout comme l'a été la soirée de clôture du congrès.

Vous l'aurez donc compris, un congrès ne pourrait avoir lieu sans cet investissement de militantes et militants. Une fois encore, nous profitons de ces quelques lignes pour les remercier chaleureusement. Et comme l'on dit en basque : Milesker Miarritze.

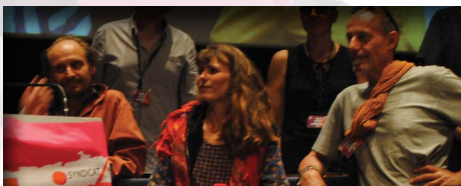


Les moments forts du congrès

Dans un congrès, il y a toujours des moments forts, des instants marquants. Ce 33ème congrès n'a pas fait exception. Petit florilège non exhaustif.

VSST :

Après l'intervention de Marilyne Baldeck de l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux Femmes au Travail), plusieurs camarades sont intervenus en tribune pour nous faire part de leur expérience syndicale sur les violences sexistes et sexuelles au travail, en tant qu'aide aux victimes mais également en tant que victimes. Ce fut un moment très fort qui a permis de prendre conscience qu'à la DGFIP aussi les violences sexistes et sexuelles au travail existent. La prise en charge syndicale ne souffre d'aucuns débats, même si encore beaucoup de questions se posent pour la faire au mieux. Solidaires Finances Publiques s'empare pleinement de ces problématiques en proposant, le 22 juin à 20 heures, sur sa chaîne Youtube, un débat-live sur les violences sexistes et sexuelles au travail.



Le Journal d'action Collective du 20h :

Les moyens de communication ont évolué, la vidéo y prend une part de plus en plus importante. Grâce à l'apport de nos camarades, intermittents du spectacle, de Canal Marches, les intenses journées de débats furent

systématiquement ponctuées de vidéos retraçant, sous différents formats, les difficultés rencontrées par les agentes et agents de la DGFIP ainsi que les revendications de Solidaires Finances Publiques. Certaines de ces vidéos seront réutilisées et vous pourrez prochainement les retrouver sur notre chaîne Youtube.

JC :

Parce qu'il l'aurait voulu ainsi : c'est avec sobriété que nous avons dédié ce 33ème Congrès à la mémoire de notre Camarade Jean Charles Pennaud, tête de liste des CAPistes C, décédé en Mars de cette année. Nous ne l'oublions pas.

Les primo-congressistes :

La participation à un Congrès est un moment fort de la vie militante. Cette année, 83 congressistes ont participé pour la 1ère fois au rendez-vous bisannuel de Solidaires Finances Publiques. Et c'est avec enthousiasme qu'ils et elles ont activement contribué aux discussions pendant les séances plénières, au cours des ateliers, et participé à la construction des journaux d'action collective. Les échanges et notre revendicatif se nourrissent des nouvelles et nouveaux venus.

L'Assemblée Générale de la Solidarité :

Solidaires Finances Publiques organise des solidarités pour permettre à ses adhérent.es de faire face aux difficultés momentanées qu'ils peuvent rencontrer. Ainsi, une assemblée générale de la Solidarité s'est toujours

tenu pendant les Congrès de notre organisation.

Cette dernière revêtait une tonalité particulière. Nos camarades Jean-Pierre Paquet et Bernadette Paugam venaient passer le relais après de nombreuses années



d'implication au sein de la Solidarité, bien sûr, mais pas que... L'ensemble des congressistes les ont remercié, chaleureusement salué et ont souhaité la bienvenue aux nouvelles et nouveaux arrivants dans l'équipe.

Départs en retraites :

Des militants des sections, des CSR, des membres du bureau national partiront à la retraite au cours de ces 2 prochaines années. C'est aussi l'un des moments forts de notre organisation que de leur témoigner de notre affection. C'est aussi la symbolique d'un lien intergénérationnel avec les primo-congressistes. Comme vous l'avez lu dans l'édito c'est cet indéfectible goût de la lutte et de l'implication militante qui se transmet.



Et au-delà de tous ces instants décrits, les moments forts furent aussi et surtout les prises de paroles de chacune et chacun, en salle plénière, en atelier, dans le journal d'action collective. Au moment où la DGFIP et la Fonction Publique subissent des attaques de toute part, la construction d'un revendicatif aiguisé, les volontés à résister, les actions à initier sont autant d'éléments fondamentaux.

Fort de son réseau militant, de toutes ces équipes locales présentes dans les territoires, les directions.

Fort aussi, et surtout, de toutes ses adhérentes et de tous ses adhérents, Solidaires Finances Publiques reste plus motivé que jamais pour apporter aide et soutien à l'ensemble des personnels de la DGFIP, défendre nos missions, nos structures, nos emplois et opposer notre résistance aux velléités de casse de notre administration.

Alerte solennelle

Pour une Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) renforcée, reconnue et réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale !

Solidaires Finances Publiques, 1er syndicat de la Direction générale des Finances Publiques, vient de tenir son 33ème congrès à Biarritz (64).

Face à la démolition des services publics et au sentiment d'abandon de nombreux territoires ;

Face aux difficultés devant le tout numérique et le besoin d'aide et d'accompagnement de beaucoup de populations ;

Face au démantèlement, à l'affaiblissement constant de la DGFIP et de l'enjeu du financement des politiques publiques et des solidarités :

Notre congrès a permis de nous doter d'une orientation afin d'agir pour plus de justice sociale et fiscale. Une orientation pour conquérir des droits nouveaux pour les agentes et agents, et défendre individuellement et collectivement chacun et chacune. Cette orientation s'appuie sur les fondamentaux revendicatifs de notre syndicat afin que la DGFIP reste au coeur de la vie des usagères et usagers (particuliers, professionnels, collectivités), au service de la justice fiscale, sociale et environnementale.

Pour nos missions :

Depuis plus de 20 ans, notre administration connaît des réformes organisationnelles devenues structurelles. Les choix politiques appuyés par des

rapports divers vont dans le même sens : vider la DGFIP de ses missions pour mieux la brader, la liquider ainsi chacune de nos missions est remise en cause.

Solidaires Finances Publiques continuera à se mobiliser pour le maintien et le renforcement de l'ensemble de nos missions, qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'État et garantes de la cohésion sociale. Solidaires Finances Publiques exigera les moyens pour assurer le fonctionnement de l'intégralité des missions et combattra toutes privatisations, externalisations nuisibles à l'intérêt général. Aussi, Solidaires Finances Publiques exige la réintégration de l'ensemble des missions confiées à des tiers avec les moyens humains et matériels y afférant.

Ces prochaines semaines nous défendrons celles qui sont au coeur des attaques du moment, notamment les services de gestion des impôts des particuliers et des professionnels, les services de la gestion publique, les services des missions cadastrales et foncières, le contrôle fiscal, les services informatiques, les services transverses et l'accueil de proximité.

Pour nos structures :

La DGFIP poursuit le massacre des services de proximité, et met en place une industrialisation des services sans précédent. Partout les usager-e-s particuliers et professionnels ou les collectivités locales soulignent les difficultés lourdes rencontrées dans le cadre de la mise en oeuvre du « Nouveau Réseau de Proximité » : destruction du réseau de proximité, restriction forte des amplitudes d'accueil, difficultés devant la multitude d'interlocuteurs industrialisés (services de gestion, plateformes d'accueil à distance, services de « back-office » à distance) sur plusieurs missions.

Plus que jamais, nous revendiquons un service public de proximité, renforcé, de plein exercice, qui accueille l'ensemble des usagers et usagères selon les besoins. Car le service public doit s'adapter avant tout aux besoins de la population. Nous réaffirmons notre exigence d'un service public de qualité avec des agentes et agents sous statut, formés et protégés. Le public doit pouvoir trouver une structure DGFIP unique de proximité en capacité de répondre à leurs questions.

Pour nos emplois :

Après la suppression de plus de 24 000 emplois en dix ans, nous constatons un désastre après les mouvements de mutations nationales avec 6 287,4 emplois non pourvus (- 3 462,7 en C, - 2 476,7 en B et - 358 en A). Les discours de satisfaction et de communication de notre Directeur Général sur « l'effort de recrutement sans précédent » sont ainsi indécents et un signe de mépris de ce qui est et sera le vécu des agent·e·s et des services : des tensions extrêmes et expansives à venir pour exercer les missions confiées, du mal être au travail, un sentiment de ne pas pouvoir faire correctement son travail, des usagers qui ne seront pas accompagnés dignement...

Face à cette urgence, Solidaires Finances Publiques continuera de porter dans le débat public l'importance de recruter, conserver et former des personnels techniciens seuls garants d'un accueil de proximité, pour toutes et tous.

Face aux bouleversements induits par la loi de transformation de la Fonction Publique, Solidaires Finances

Publiques continue de revendiquer le recrutement par concours. Nous nous opposerons à la précarisation des emplois induite par une contractualisation de masse. Solidaires Finances Publiques s'engage à défendre et à représenter l'ensemble des personnels de la DGFIP, cadres C, B, A, A+, agents Berkani et contractuels.

Nous nous donnons pour objectif de redonner du sens aux politiques publiques. Solidaires Finances Publiques, plus déterminé que jamais, porte toujours la nécessité de les refondre, en les finançant en partie par un système fiscal plus progressif, plus redistributif, moins complexe, tourné vers le « mieux d'impôt » consenti par toutes et tous et non le « moins d'impôt » qui profite avant tout aux plus aisés. Solidaires Finances Publiques continuera de mettre au coeur du débat public les sujets de la dette, des finances publiques, de la fraude et de l'évasion fiscales.

En réaffirmant nos valeurs et en renforçant nos revendications comme ce congrès nous l'a permis, nous serons plus fortes et plus forts encore.

De cette orientation, Solidaires Finances Publiques mettra tout en oeuvre, dans l'unité, pour que cessent les «réformes» en cours qui affaiblissent nos missions, notre proximité, notre statut.

Solidaires Finances Publiques considère qu'un changement de cap est nécessaire et incontournable à la DGFIP. Les missions qui nous sont confiées sont essentielles à l'intérêt général. Il est urgent que cela soit effectivement entendu et discuté à tous les niveaux politiques et administratifs.

Pour notre part nous ferons de cette bataille une priorité des prochaines semaines pour interpeller tant le nouveau Gouvernement que les nouveaux et nouvelles parlementaires et aussi les élu·e·s locaux de tous les territoires. Au-delà, un véritable débat doit s'engager avec les usagers et les collectivités pour garantir une administration utile et renforcée au service de l'intérêt général.

Plus que jamais nous sommes déterminés et mobilisés pour faire face. Nous mettrons toute notre énergie pour défendre notre service public de proximité et technicien ainsi que l'ensemble de ses agentes et agents pour aller vers une société plus juste, plus humaine et démocratique.

**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES :
un collectif, une présence, des actes, des luttes !**



Mouvement des inspecteurs : **5 problématiques essentielles et de nombreux agents sur le carreau !**



Un mouvement qui aurait dû satisfaire davantage d'agents

Si en affichage la DG présente un taux de satisfaction pour le mouvement général de 66 % dont 74 % obtiennent leur 1er vœu, la réalité est en fait bien moins reluisante.

En effet, le taux de satisfaction du mouvement général ne fait que baisser depuis 3 ans, passant de 71 % en 2020 à 66 % aujourd'hui.

L'évolution est surtout marquée par un accroissement des postes au choix, au détriment des postes du mouvement général établi selon les règles connues à l'avance.

Ainsi, entre 2020 et 2022, le nombre de mutations et premières affectations (EP/LA) est relativement stable autour de 1000 personnes, mais les affectations au choix augmentent de plus de 100 % en 3 mouvements, quand dans le même temps le nombre des affectations au mouvement général baisse de 26 %.

Pourtant, la DG aurait pu améliorer le taux de satisfaction si elle l'avait voulu. En effet, de nombreuses directions affichent en termes d'effectifs un solde réel pondéré négatif. Elle aurait donc très bien pu pousser son mouvement et donner davantage satisfaction à de nombreux titulaires, d'autant plus

qu'avec un solde réel pondéré de -358, et le recrutement de 1172 stagiaires, elle avait la marge de manœuvre pour le faire.

Dès le 6 mai, Solidaires Finances Publiques a alerté la DG et les agents par une lettre ouverte sous direction du bureau RH1. Malheureusement la DG est restée en très grande partie sourde à nos arguments. Elle refuse de « vider » davantage certaines directions quand bien même des stagiaires en grand nombre pourraient pallier aux vacances d'emplois, car ils n'arriveront dans les services qu'en mai 2023.

Un mouvement percuté par la dissociation des mouvements des titulaires et des stagiaires en sortie d'école

L'affectation des stagiaires après le mouvement des titulaires, mais avec un effet à la même date que le mouvement général suivant rend illisible les affectations pour l'ensemble des populations.

D'abord, parce qu'il est impossible d'anticiper les vacances possibles 1 an à l'avance. La preuve, c'est que pour les postes au choix les stagiaires postulent au même moment que les titulaires !

Ensuite, du fait de l'arrivée des stagiaires et des délais de séjour, cer-

taines directions (ex. le Finistère) sont ouvertes une année aux stagiaires et refermées l'année suivante aux titulaires, y compris prioritaires ! Même la Seine-Saint-Denis devient difficile d'accès pour les titulaires !

Le pire est que la réforme de la formation qui impacte les mouvements généraux n'a pas améliorée la formation des agents, et que pour les stagiaires qui arrivent à rentrer dans leur département, c'est un cadeau empoisonné, car ils mettront de très nombreuses années à pouvoir en sortir, car trop jeunes en ancienneté administrative !

Un mouvement marqué par l'accroissement des postes au choix, notamment en DIRCOFI, dont la pertinence de ce mode de recrutement reste à démontrer

Pour 2022, la DG a mis en place pour la 1ère fois l'affectation au choix dans les DIRCOFI, avec le but affiché de mieux adapter le recrutement à l'emploi. La conséquence est que le nombre de postes vacants DIRCOFI en province s'est accru entre 2021 et 2022. Soit par manque de candidats (car le poste DIRCOFI prime les postes du mouvement général pour les candidats à la mutation qui du coup s'abstiennent de le demander), soit par sélection trop poussée des DIRCOFI.

Solidaires Finances Publiques dénonce le choix de la DG de laisser des postes vacants plutôt que d'affecter des agents qu'il faut former. Mais se pose également la question de la volonté réelle de la DG de préserver la sphère du contrôle fiscal ?

Un mouvement dans les DISI encore très impacté par le manque d'attractivité

Pour les postes qualifiés qui subissent de nombreuses vacances, les problématiques sont différentes.

La DG peine à recruter des informaticiens faute de rémunérations attractives par rapport au privé.

Et ceux qui passent les concours en subissent les conséquences, car la DG est obligée de répartir la pénurie, empêchant certaines personnes de muter alors qu'ils sont les bons candidats, pour ne pas trop vider d'autres services.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est impératif de rendre plus attractive la filière informatique, car il est tout aussi impératif de conserver la maîtrise de notre outil informatique en interne.

Un mouvement marqué par l'incapacité de la DG à appliquer dès 2022 l'intégralité des lignes directrices de gestion (LDG).

La DG est très cynique en joignant sur Ulysse lors de la publication du mouvement des LDG qu'elle est incapable d'appliquer en totalité. Pour les personnels bénéficiant par exemple d'une double priorité légale, et qui auraient pu rentrer dans leur département si les LDG avaient été appliquées en totalité, la pilule est amère...très amère. Et rien à ce stade n'assure qu'elle sera en capacité de les appliquer en 2023 !

Pour Solidaires Finances Publiques, les urgences sont :

- d'abandonner la réforme de la formation initiale qui met à mal les possibilités de mutation sans améliorer la qualité de la formation, et de revenir à l'intégration de toutes les premières affectations dans le mouvement général,
- de mettre fin aux suppressions d'emplois et restructurations qui conduisent à la limitation des postes offerts en mutation choisie,
- de supprimer les délais de séjour supérieurs à 1 an qui empêchent la fluidité des mouvements,
- de supprimer le mode d'affectation au choix qui fait primer l'opacité sur les règles de droit commun connues de tous, et est un frein au comblement de certains postes vacants,
- de rendre attractif les missions informatiques pour conserver en interne la maîtrise de l'outil informatique au lieu de recruter des contractuels ou d'externaliser la mission,
- de créer des emplois partout où c'est nécessaire et de mieux répartir les charges/emplois.

Pour Solidaires Finances Publiques, avec seulement 13 départements sans titulaires en attente, et 1172 stagiaires à affecter, aucun recrutement contractuel (hormis ceux liés au handicap) ne devrait intervenir en 2022-2023 ! Dans le cas contraire, la DG bloquerait sciemment les futures mutations des titulaires !

La réception au SIE

Avant de porter un constat sur la réception dans les SIE actuellement, il est utile de préciser comment c'était (bien) avant.

Avant le NRP, les centres étaient ouverts chaque jour sur les plages 8h30-12h00 et 13h30-16h00 soit une amplitude de 6h00 d'ouverture au public, avec possibilité d'instaurer une réception uniquement sur rendez-vous, mais dans les petits centres en ruralité, rendez-vous ou pas, on recevait les contribuables, mission de service public.

Puis le NRP est arrivé, on a supprimé des SIE, créé de rares antennes et bien plus de Maisons France Services. La réception du public a été mise sur table afin d'en revoir ses contours. Depuis le 01/01/2022, nous sommes ouverts au public les lundi-mardi-jeudi matin de 8h30 à 12h30. Les mercredi et vendredi matin sont réservés uniquement aux réceptions sur rendez-vous. Tous les après-midi, nous sommes fermés. Mais si on écoute nos Directeurs, nous améliorons la réception du public !!! Et oui, ces fameuses maisons France Services dont de merveilleux spots publicitaires vantent, mais qui oublient de mentionner que des services publics ont été fermés.

Enfin, dans notre département, les chefs des SIE ont décidé d'appliquer la note, à savoir que nous proposons uniquement des réceptions téléphoniques sur rendez-vous (à prendre à partir de son espace professionnel), et plus de réception physique. Se trouvant dans un département rural avec une population âgée, internet n'est pas la solution, les personnels des Maisons France Services ne sont pas formés à la fiscalité des professionnels, du coup elles dirigent les contribuables vers le SIE, ceux-ci se trouvent devant un bâtiment qui s'il est ouvert explique au contribuable que le SIE ne reçoit pas !!

Les comptables sont exaspérés de ne pouvoir joindre aucun collègue par téléphone, de ne plus pouvoir se déplacer, et en interne on nous impose de communiquer exclusivement par la messagerie sécurisée E-contact.

Pourquoi se plaindre, car bientôt on nous annonce des centres téléphoniques (déjà mis en place à Pau), puis un centre spécialisé dans les RCTVA sur Valence qui va gérer tous les RCTVA de plusieurs départements, un autre qui gèrera les quitus..... Comment le contribuable va pouvoir s'y retrouver ?

Mon SIE est composé de 80 % d'agents de plus de 54 ans. Tous, sans exceptions, attendent avec impatience leur retraite (qui s'éloigne) car ils ne se retrouvent plus dans leur service public et sont usés mentalement par toutes ces réformes.

Retrouvez notre analyse des autres mouvements dans les prochains numéros de l'Unité

Nos engagements ...

On vit ici, on bosse ici, on cotise ici, on reste ici : **SANS PAPIERS MAIS PAS SANS DROITS !**

En mai, les militants et militantes de Solidaires Finances Publiques ont accompagné plus de 300 personnes Sans-papiers à déclarer leurs revenus lors de permanences fiscales organisées avec des associations.

Cette action a eu lieu dans le cadre de la campagne « Stop au racket sur les cotisations des travailleurs et travailleuses sans papiers » qui depuis 2008 dénonce le racket de l'État français sur le travail des Sans-papiers.

Une injustice fiscale supplémentaire

La majorité des personnes Sans papiers sont travailleuses et des travailleurs, souvent déclarés par leur employeur, qui paient des cotisations sociales, des taxes et des impôts sans jamais pouvoir bénéficier des droits et des prestations qui y sont rattachés comme le chômage, la retraite ou la sécurité sociale. Même lorsque leur travail n'est pas déclaré, les personnes Sans-papiers contribuent à la fiscalité en s'acquittant, par exemple, de la TVA sur tous leurs biens de consommation. L'État encaisse ainsi, sans contrepartie, plus de deux milliards d'euros par an, selon les associations de soutien aux Sans-papiers. En cas d'expulsion, l'État et les organismes sociaux gardent les cotisations versées. C'est pourquoi, la campagne « Stop au racket sur les cotisations des travailleurs et travailleuses sans papiers » se mobilise contre l'injustice fiscale, pour une reconnaissance des Sans-papiers comme citoyens et citoyennes, travailleurs et travailleuses à part entière.

Déclarer ses impôts même lorsque l'on n'a pas de papiers

L'un des temps forts de cette campagne est la co-organisation, deux fois par an, de permanences fiscales par

Solidaires Finances Publiques et des associations.

Les Sans-papiers peuvent en effet déclarer leurs gains sur le formulaire 2042 comme toute personne qui travaille. Même dissimulé, le travail génère des revenus que nous incitons à évaluer et à déclarer. Par principe nous ne faisons jamais de déclaration avec un revenu 0 qui reviendrait à nier l'activité de la personne. Rappelons qu'en cas de travail dissimulé, au regard de la loi, c'est l'employeur ou l'employeuse qui est fautive, et non le ou la salarié.e.

Bien sûr les contribuables Sans-papiers rencontrent des problématiques particulières liées à leur domiciliation, au travail sous emprunt du titre de séjour d'une autre personne (le travail sous alias), à leur statut familial, mais avec le temps et grâce à nos réflexions collectives en lien avec les associations, nous sommes, à présent, en mesure de les accompagner au mieux dans leur déclaration.

Généralement, la déclaration de revenus n'entraîne pas d'imposition, les salaires perçus restant inférieurs aux limites posées par le législateur. Cependant, la déclaration génère un avis de situation déclarative et de non-imposition. C'est un document administratif officiel indispensable qui permet de justifier de la présence sur le territoire français dans le cadre d'une régularisation auprès des préfetures.

Avancer pour les droits des travailleurs et travailleuses sans papiers en faisant vivre nos valeurs

Depuis longtemps, les travailleurs et les travailleuses sans papiers s'organisent sur leurs lieux de travail. Leurs luttes leur ont permis d'obtenir dans plusieurs cas des régularisations, avec le soutien de militants et militantes des Solidaires locaux.

En tant que première organisation syndicale au Ministère de l'Économie et des Finances et à la DGFIP, Solidaires Finances Publiques porte la responsabilité de faire avancer certains sujets auprès de notre Administration. Comme nous l'avons vu, notre champ professionnel est directement concerné par la situation des travailleurs et travailleuses Sans papiers. Grâce à notre mobilisation, l'administration fiscale reconnaît l'existence des Sans-papiers en saisissant leur déclaration de revenus, en envoyant les déclarations pré-imprimés à ceux qui ne sont pas primo-déclarants, et en taxant celles et ceux qui sont imposables.

Ainsi la campagne « Stop au racket sur les cotisations des travailleurs et travailleuses sans papiers », permet de faire vivre concrètement les valeurs de Solidaires Finances Publiques, de porter nos convictions d'un syndicalisme émancipateur, d'incarner notre mot d'ordre « Justice fiscale, Justice sociale » et d'apporter notre soutien aux travailleurs et travailleuses Sans papiers dans leur démarche de régularisation.

